



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T96080
Adresse du site	35, rue de la Chapelle	Hauteur	R+11 (36m)
Bailleur de l'immeuble	Bailleur social ICF Habitat la Sablière	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 2G/3G/4G (700/800/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Orange est au 31 de la rue de la Chapelle		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	08/06/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	21/06/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	08/08/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

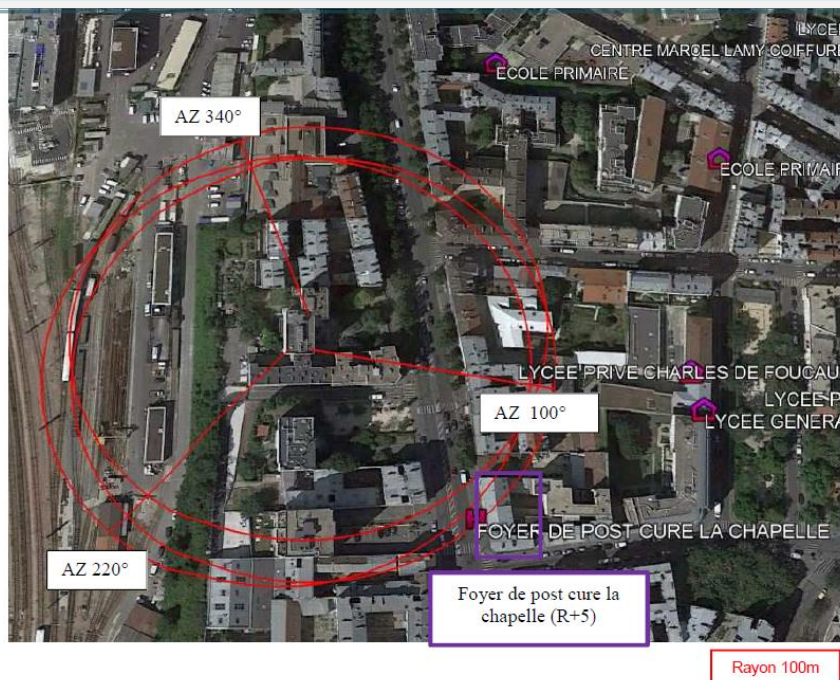
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'évolution de son réseau et afin de répondre aux attentes de ses abonnés en étendant son offre Haut Débit 4G, Bouygues Telecom souhaite installer un relais de radiotéléphonie dans le but de maintenir la qualité de la couverture réseau du quartier.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 340°, 100° et 220°.		
Distance des ouvrants	4m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	340° < 1V/m / 100° < 2V/m / 220° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 Az 100°
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	3 antennes panneaux de 2.7m seront installées et intégrées dans 3 fausses cheminées.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés contre l'acrotère et donc invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	40.80 m

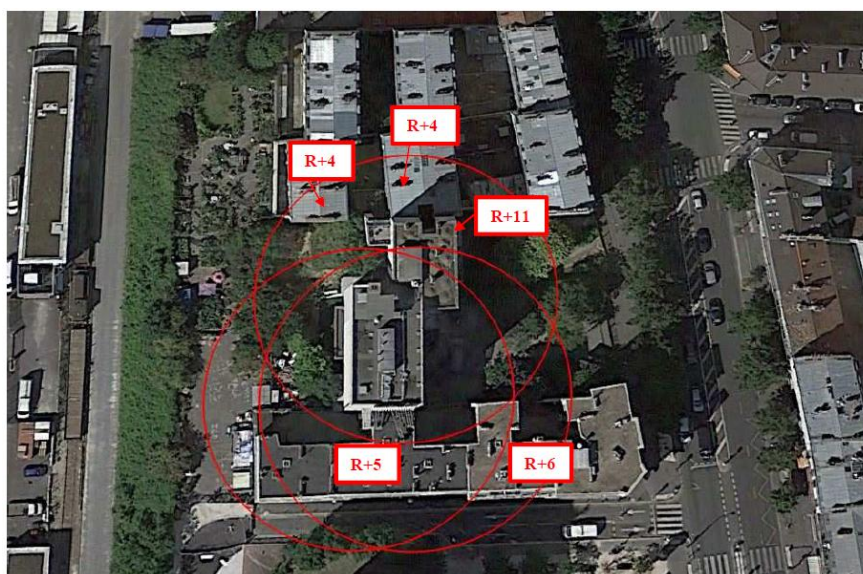
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Foyer de post cure la chapelle	25 Rue de la Chapelle, 75018 Paris	9 m	NON	98 m	0.14
Etablissement de lutte contre les maladies mentales	28 Rue de la Chapelle, 75018 Paris	16 m	NON	102 m	0.31

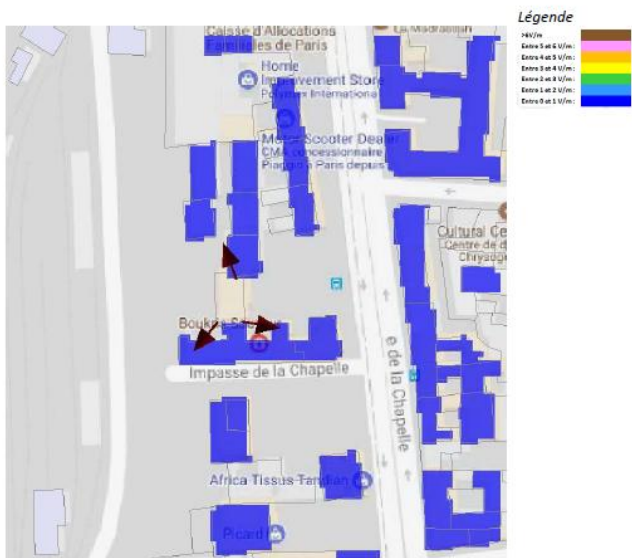
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

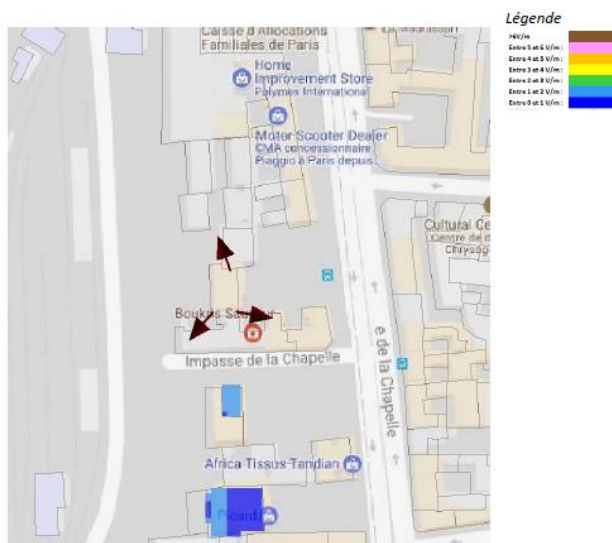
a. Azimut 100°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 0-1 V/m. La hauteur correspondante est de 13,5 m.



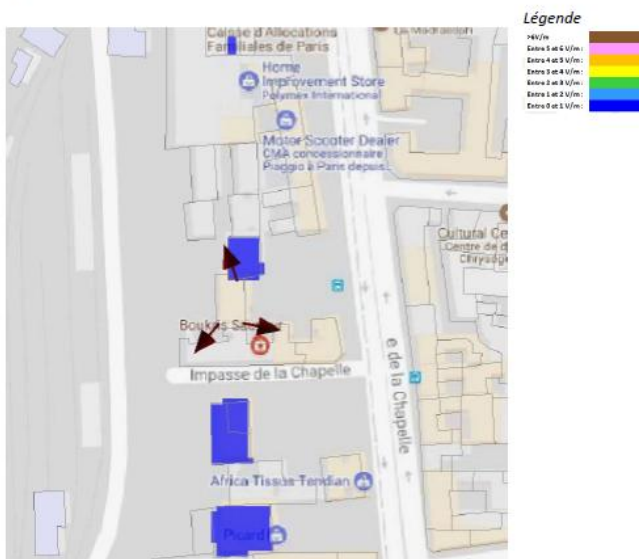
b. Azimut 220°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 34,5 m.



c. Azimut 340°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 31,5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 100°	Azimut 220°	Azimut 340°
Niveau maximal	entre 0-1 V/m	entre 1-2 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	13,5 m	34,5 m	31,5 m

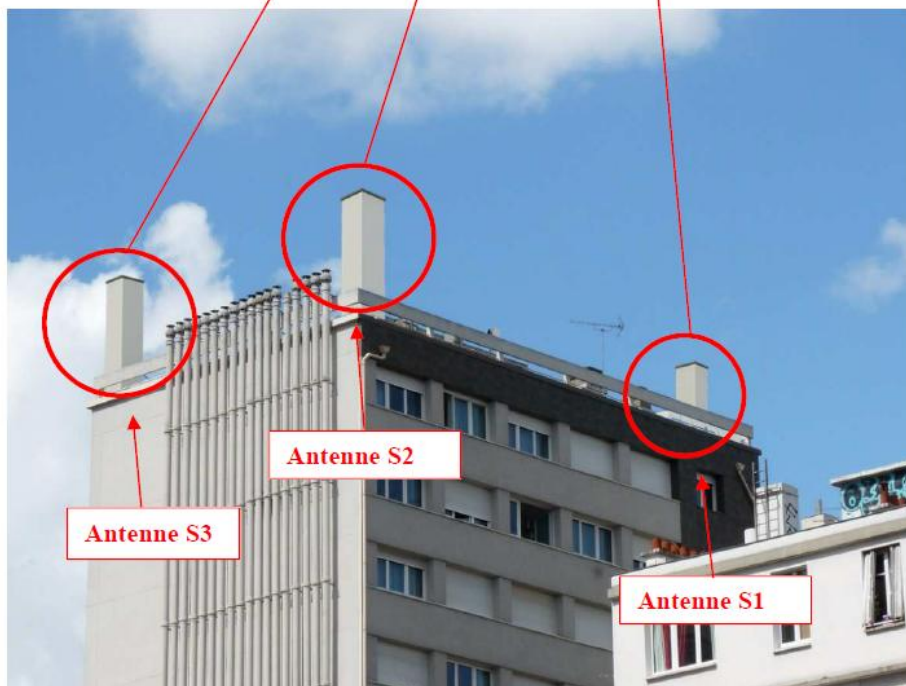
Les niveaux calculés dans l'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

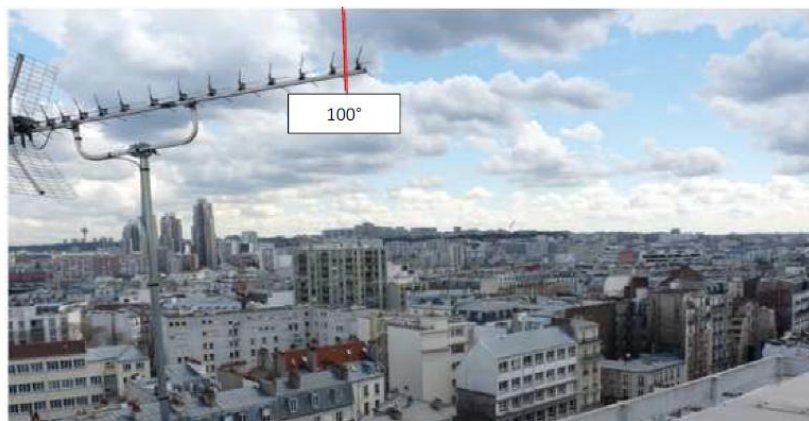
Etat de l'existant :



Etat projeté après zoom :



Vue des Azimuts



Azimet 3° :

